



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 16846

Texte de la question

M Claude Gaillard appelle l'attention de M le ministre chargé des relations avec le Parlement sur le retard pris dans l'examen du projet de loi relatif « a la protection de la sante, de la famille et de l'enfance et adaptant la legislation sanitaire et sociale aux transferts de competences en matiere d'aide et de sante » et qui preoccupue tout particulierement les medecins de protection maternelle et infantile oeuvrant dans nos departements. Il lui demande de bien vouloir lui confirmer que ce projet de loi est inscrit a l'ordre du jour de la prochaine session d'automne de l'Assemblée nationale durant laquelle il sera effectivement examine.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre chargé des relations avec le Parlement attire l'attention de l'honorable parlementaire sur le fait que, comme prévu, le projet de loi relatif « a la protection de la sante, de la famille et de l'enfance et adaptant la legislation sanitaire et sociale aux transferts de competences en matiere d'aide et de sante » est inscrit a l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le 2 octobre 1989.

Données clés

Auteur : [M. Gaillard Claude](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16846

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : relations avec le parlement

Ministère attributaire : relations avec le parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 août 1989, page 3613